



## DEMANDE DE SUBROGATION POUR INTERVENTION OU GARDE PROGRAMMÉE DES SALARIÉS SPV DANS LE CADRE DE LA CONVENTION EMPLOYEUR

à envoyer dans les 15 jours suivant l'intervention ou la garde à la DDSIS - bureau de la paie, des indemnités et du SIRH.

PARTIE À REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR		
Je soussigné		
certifie, en qualité de	de l'entreprise :	
que		,sapeur-pompier volontaire
est arrivé(e) en retard le//		sapeurs-pompiers
	h	
heure d'arrivée réelle :	h	
s'est absenté(e) le/	, pour une intervention sape	eurs-pompiers
heure de départ de l'entreprise :	h	
heure de retour à l'entreprise :	h	
<b>ou</b> heure normale de départ :	h (si l'employ	vé(e) n'a pas repris son poste)
s'est absenté(e) le / / l'unité opérationnelle de :	, de h pour assu	urer une garde programmée au sein de
et dans le cadre de la subrogation, dema un RIB, RIP ou RICE de votre entreprise).	ınde à percevoir ses indemnité	és pour heures d'absence (joindre
PARTIE À REMPLIR PAR L'EMPLOYÉ(E) S	SPV	
Je soussigné		matricule SDIS
en commun accord avec mon employed	ur, demande que les indemni	ités des heures effectuées durant mor
temps normal de travail, lors de l'interver	ntion n°,selon I	le décompte précisé ci-dessus, ou lors
de la garde programmé mentionnée ci-d	lessus, lui soient intégralemen	t versées.
Fait à	L'employeur,	Ľemployé(e) SPV,

(signature et cachet)



Le